

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE L'ETUDE.....	3
II.	OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
III.	DESCRIPTION DES MISSIONS.....	4
	CADRAGE ET VALIDATION DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
	MISSION 1 : ELABORATION DES GUIDES METHODOLOGIQUES POUR LA QUANTIFICATION DES EMISSIONS DES GES	4
	MISSION 2 : MISE A JOUR DES FICHES SECTORIELLES RELATIVES AU CALCUL DE L'INVENTAIRE NATIONAL DES GES	4
	MISSION 3 : DEVELOPPEMENT DE QUATRE TUTORIELS SUR LE VOLET « INVENTAIRE » DE LA PLATEFORME MRV NATIONALE	5
	MISSION 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITES	5
IV.	LIVRABLES	6
V.	DUREE DES TRAVAUX ET ESTIMATION DU TEMPS CONSACRE A LA PRESTATION	6
VI.	MODALITES DE PAIEMENT	6
VII.	PROFIL DES EXPERT(E)S	6
VIII.	PRESENTATION DE L'OFFRE DU CONTRACTANT	7
IX.	ÉVALUATION DES OFFRES	8
X.	DEPOT DES OFFRES	9

I. Contexte de l'étude

En formulant sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) actualisée qui a revu à la hausse l'ambition climatique avec un objectif de réduction de 45,5% des émissions de GES d'ici 2030 par rapport à la projection cours normal des affaires, où la plupart des secteurs émetteurs de GES se sont engagés à réduire leurs émissions, le Maroc s'inscrit parfaitement dans les obligations attendues par le cadre international sur le changement climatique de l'Accord de Paris. Cependant, la mise en œuvre de la CDN nécessite un système MRV national robuste en accord avec le Renforcement du Cadre de la Transparence de l'Accord de Paris.

Le projet de l'Initiative de Renforcement des Capacités pour la Transparence (CBIT) a la vocation de renforcer le système de transparence du Maroc en matière de changement climatique en créant un environnement institutionnel favorable pour assurer des engagements durables des principales parties prenantes, en renforçant les capacités et les compétences, en développant des outils appropriés, des méthodologies et en renforçant l'infrastructure du système d'information.

Le projet a pour objectif d'établir les conditions préalables pour un cadre de transparence renforcé au Maroc en soutenant les efforts déjà engagés par le pays. Il œuvre au développement d'un Cadre de Transparence intégré pour la planification et le suivi de la mise en œuvre de la CDN et ce conformément aux engagements internationaux du pays. En outre, le projet vient également en appui à de la CDN au niveau territorial en développant des systèmes MRV sous-nationaux et en renforçant les capacités de deux régions pilotes.

Les résultats attendus sont :

1. Une gouvernance intégrée pour soutenir le système national de suivi et de comptabilisation des progrès vers la mise en œuvre de la CDN est établie,
2. Le cadre de gouvernance des NDC est piloté dans deux régions sub-nationales,
3. Les capacités de comptabilisation et de reporting des GES sont renforcées,
4. Les capacités de planification et de suivi des actions d'atténuation et d'adaptation sont renforcées par le biais de nouveaux outils méthodologiques et de guides ;
5. Les capacités MRV du support sont renforcées, notamment en matière de financement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

Le projet intègre les deux principales composantes suivantes :

- **Composante 1** : est axée sur le renforcement de la gouvernance du cadre de transparence de la CDN. Elle vise à établir un cadre de gouvernance adéquat qui peut soutenir efficacement le déploiement du système MRV national. Cette composante vise également à piloter le processus à deux niveaux infranationaux, conformément à la mise en œuvre territoriale de la CDN ;
- **Composante 2**: est dédiée au renforcement des capacités techniques nécessaires à la mise en place d'un Système MRV National intégré et robuste en se basant sur la plateforme MRV en ligne, à travers l'amélioration du reporting des inventaires des GES, de la planification sectorielle des actions d'atténuation, le suivi et le reporting de l'impact des actions d'atténuation et du soutien.

II. Objectifs de l'étude

Afin de les accompagner et de renforcer les moyens dont ils disposent, les acteurs bénéficieront d'une série de sessions de renforcement des outils qu'ils utilisent et de leurs capacités.

Cette étude propose d'appuyer les acteurs du SNI-GES et de la CDN (Volet Inventaire) du Maroc afin de leur permettre d'appuyer l'opérationnalisation de la plateforme MRV et de jouir d'une autonomie pour les futures actualisations à réaliser, et ce notamment dans le cadre d'élaboration

des rapports biennaux sur la Transparence, à soumettre chaque 2 ans à la CCNUCC, à partir de Décembre 2024.

Dans ce cadre, cette étude vise à développer des outils sectoriels qui pourront être utilisés ultérieurement par les acteurs clés de l'inventaire national, et de renforcer leurs capacités.

III. Description des missions

Pour répondre aux objectifs spécifiques de l'étude, le prestataire doit accomplir les missions suivantes¹ :

Cadrage et Validation de l'approche méthodologique

Il s'agit de la phase de cadrage de l'étude. Le consultant est appelé à organiser une réunion pour la présentation de son approche méthodologique. Les représentants de la DCCDBEV fourniront leurs recommandations pour orienter et faciliter la réalisation des activités de la consultation.

Livrables de la phase de cadrage

Approche méthodologique et planning de réalisation des activités.

Mission 1 : Elaboration des guides méthodologiques pour la quantification des émissions des GES

Le SNI-GES dispose d'un guide méthodologique relatif à l'élaboration des inventaires, pour tous les secteurs concernés. Cette activité se basera sur ce guide et permettra d'élaborer des guides sectoriels simplifiés pour le calcul des émissions sectoriels : Ces guides doivent comporter pour chaque secteur les équations de calcul, la liste des facteurs d'émissions à utiliser (nationaux et génériques, par secteur), le calcul des incertitudes, les sources clés des données, les sources secondaires des données, etc.

L'objectif est de mettre à la disposition des acteurs une batterie d'outils pour instituer de nouvelles pratiques durables et favoriser un travail harmonieux entre les secteurs, tout en respectant les spécificités de ces derniers.

Livrables de la mission 1

- Guides méthodologiques pour les 5 secteurs de l'inventaire national (au nombre de 5)

Mission 2 : Mise à jour des fiches sectorielles relatives au calcul de l'inventaire national des GES

Lors de la mise en place du SNI-GES, des fiches de calculs sectorielles ont été développées afin de servir le calcul des émissions des GES. Le consultant est appelé à collecter ces fiches, à vérifier leur contenu, leur forme, leur exhaustivité, leur adéquation avec les lignes directrices de 2006 du GIEC, etc.

Le consultant fournira une version actualisée des fiches sectorielles, qui sera l'outil fondamental à utiliser par les acteurs sectoriels. Ces fiches doivent également inclure les facteurs d'émissions à utiliser pour chaque secteur de l'inventaire national.

NB : Le projet CBIT lancera une consultation relative au développement des facteurs d'émissions adaptés au contexte national. Le consultant est donc appelé à prendre contact avec le prestataire qui sera en charge de cette étude afin d'inclure dans les fiches de calculs les nouveaux facteurs d'émissions qui seront développés, même si cela a lieu après la date de fin de la présente consultation. Dans ce cas, il intégrera les facteurs d'émissions dans chacune des fiches sectorielles développées et les transmettra à nouveau aux acteurs clés de l'inventaire national, désignés officiellement dans le cadre du SNI-GES et la plateforme MRV nationale

- Fiche de calcul à jour, y compris les FE pour chaque secteur.

Mission 3 : Développement de quatre tutoriels sur le volet « inventaire » de la plateforme MRV nationale

Afin de faciliter l'apprentissage de l'utilisation de la plateforme MRV, le consultant est appelé à développer au moins trois tutoriels pour aider les apprenants à prendre en main ladite plateforme. Il s'agit en effet de réaliser des manipulations en vidéo des différentes étapes clés pour l'alimentation du volet « inventaire » et celui de « documentation ». (principalement, d'autres volets peuvent être considérés, si le volet inventaire et documentation nécessite moins de quatre tutoriels).

Le consultant se basera sur le guide d'utilisation de la plateforme et sur sa propre manipulation de la plateforme, pour proposer des tutoriels clés.

Il sera amené à décortiquer le processus en étapes (sous formes de tableau ou de figure par exemple), pour décrire les tâches qui peuvent faire l'objet d'un tutoriel. Les tableaux relatifs aux étapes des tâches clés seront présentés à la DCCDBEV pour validation avant de procéder au développement du tutoriel.

Livrables de la mission 3

- Tableaux démontrant les étapes qui seront incluses dans les tutoriels
- Quatre tutoriels sur le volet « inventaire » et « documentation » de la plateforme MRV nationale.

Mission 4 : Renforcement des capacités

Le prestataire organisera dans le cadre de cette mission un atelier (ou une série d'ateliers²) pour renforcer les capacités des acteurs quant aux nouveaux outils développés. Pour la partie relative aux guides sectorielles, le prestataire, en plus d'expliquer les guides, tirera profit des sessions pour former à nouveau les acteurs clés de l'inventaire national, en se basant sur des exercices pratiques fondées sur des données réelles des inventaires historiques, sur les fiches sectorielles développées et sur les lignes directrices 2006.

NB : Les frais relatifs à l'organisation et à la logistique de l'atelier seront pris en charge par le Projet CBIT et ne doivent donc pas figurer dans l'offre financière du prestataire.

Livrables de la mission 4

- Programme de la formation
- Supports et compte-rendu de chaque formation, y compris les barrières persistantes et l'évaluation des participants

²Le consultant est libre de proposer un ou plusieurs ateliers de renforcement des capacités. Il intégrera le nombre de JH nécessaire dans son offre financière

IV. Livrables

Les livrables suivants sont attendus du/de la consultant(e) :

Mission	Livrables	Date de remise des livrables³
Cadrage	Approche méthodologique et planning de réalisation des activités.	1 semaine après la signature du contrat
Mission 1	Guides méthodologiques pour les 5 secteurs de l'inventaire national (au nombre de 5)	4 semaines après la signature du contrat
Mission 2	Tableaux démontrant les étapes qui seront incluses dans les tutoriels Cinq tutoriels sur le volet « inventaire » et « documentation » de la plateforme MRV nationale (en version provisoire et ensuite définitive)	Au plus tard 8 semaines après la signature du contrat
Mission 3	Programme de la formation Supports de la formation Compte-rendu de la formation (y compris l'évaluation)	10 semaines après la signature du contrat

Tous les documents doivent être produits en français.

Les livrables seront présentés en version provisoire et en version définitive sous format papier (6 copies) et sous format électronique (Word et PPT).

V. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La durée de la prestation est de 2,5 mois. Le contrat s'étendra du mois Octobre 2023 au mois de Décembre 2023.

Le contrat sera conclu pour un total forfaitaire de 25 Hommes/Jour⁴ maximum.

VI. Modalités de paiement

Le règlement sera effectué en 4 tranches comme suit :

- 20% à la validation de l'approche méthodologique et du calendrier ;
- 20 % après la validation des livrables de la Mission 1 ;
- 30 % après la validation des livrables de la Mission 2 ;
- 30 % après la validation des livrables de la Mission 3.

VII. Profil des expert(e)s

Le/la soumissionnaire doit répondre aux exigences minimales décrites ci-dessous :

³ Les dates de remise des livrables sont fournies avec comme base le jour de signature du contrat

⁴ Le nombre d'hommes/jour est donné à titre indicatif pour comparer les offres reçues.

Profil 1

Expert Sénior en inventaire des émissions des GES	
Formation	Titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, ou autre domaine étroitement lié à la consultation
Expérience	Au moins 15 ans d'expérience dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et des inventaires des GES
Connaissances	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissances confirmées dans la conduite d'études en relation avec les émissions de GES dans les secteurs clés des inventaires ;▪ Maitrise parfaite des méthodologies du GIEC (lignes directrices 2006) pour la réalisation des inventaires nationaux des GES ;▪ Connaissances approfondies du contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. ;▪ Grande faculté de communication et aptitude de présentation, animation et concertation.
Références	<ul style="list-style-type: none">▪ Des références pertinentes dans le domaine des inventaires nationaux des émissions de GES ;▪ Expérience prouvée en animation d'ateliers et/ou des cours sur des thématiques d'environnement ou de développement durable en général.

Profil 2

Expert infographiste	
Formation	Titulaire d'un diplôme d'infographie (ou équivalent)
Expérience	Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine d'infographie
Connaissances	<ul style="list-style-type: none">▪ Maitrise des logiciels d'infographie▪ Expériences en matière de réalisation de tutoriels (le lien avec le changement climatique serait un plus).
Références	<ul style="list-style-type: none">▪ Des références pertinentes en matière d'élaboration de tutoriels en vidéo▪ Expérience prouvée en animation d'ateliers et de formation.

VIII. Présentation de l'offre du contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

- **Offre technique détaillant :**
 - a. CV de(s) expert(s);
 - b. Étapes et calendrier de mise en œuvre ;
 - c. Approche méthodologique de travail.
- **Offre financière :**
 - a. Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d’H/J par étape de chaque phase. **L’offre financière doit être datée et signée.**

IX. Évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- **Etape 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Cette étape consiste à analyser les CV et l’expérience des candidats. Les CV remplissant les conditions de profil demandées seront retenus pour l’analyse financière.

Critères	Note Max
<p>Méthodologie : 30 points</p> <p>Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l’approche présentée, chronogramme détaillé des activités (30 points)</p> <p>Satisfaisante : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d’investigation (20 points)</p> <p>Passable : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d’investigation (10 points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d’éléments clés des TDRs (0 points)</p>	30
<p>Expert Sénior en inventaire des émissions des GES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education/Formation : Titulaire d’un doctorat ou d’un diplôme d’ingénieur (ou équivalent Bac+5) avec une spécialisation en changement climatique, en environnement, ou autre domaine étroitement lié à la consultation) (5 points) • Expérience : Au moins 15 ans d’expérience dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et des inventaires des GES (5 points) • Des références pertinentes dans le domaine des inventaires nationaux des émissions de GES avec les méthodologies GIEC (15 points, 5 points par référence) • Projets menés justifiant une connaissance approfondie du contexte institutionnel au Maroc, associé au changement climatique, le SNI-GES, la transparence climatique, le MRV, etc. (10 points, 5 points par référence) 	35
<p>Expert infographiste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education/Formation : Titulaire d’un diplôme d’infographie (ou équivalent)(5 points) ; • Expérience : Ayant au moins 10 ans d’expérience dans le domaine infographique(5 points) ; • Références en matière de réalisation de tutoriels/vidéos documentaires(25 points, 5 points par référence). 	35
Total	100

- **NB : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :**
- **→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60% de la note maximal des offres techniques (100 points).**

- **Etape 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$F = 100 \times (P_{min}/P)$, tel que :

P : Prix de l'offre

Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

- **Etape 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$N = 0,7 * T + 0,3 * F$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

X. Dépôt des offres

Les offres seront :

Envoyées :

- Par mail à l'adresse suivante : cbit.maroc@gmail.com

Ou

Déposées

- Par courrier en spécifiant l'objet :

Appel à consultation pour le renforcement des outils sectoriels pour la réalisation des inventaires nationaux des GES

Projet « Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN »

Au plus tard le 24 octobre 2023, avant Midi, à l'adresse suivante :

Département du Développement Durable / DCCBEV

Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable

Coordination nationale du Projet de Développement d'un cadre de transparence intégré pour la planification et le suivi de la CDN (CBIT)

« Bureau 324 ou 328 », N°9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc